



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 7 février 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 11^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2019 – PHASE 3

Notre dossier : 312-00899

Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur,

Énergir accuse réception de votre lettre datée du 6 février 2020 (A-0092) dans le dossier mentionné en objet et prend bonne note que la visite de l'usine LSR originalement prévue aujourd'hui, 7 février 2020, est remise au 17 février 2020 de 8 h 30 à midi sous réserve d'un report au 21 février 2020.

En guise de rappel, veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour de la visite et noter la correction apportée à l'adresse de l'usine :

Heure	Déroulement de la visite de l'usine LSR
8 h 30	Arrivée des participants au siège social d'Énergir situé au 1717, rue du Havre à Montréal
9 h	Départ du siège social vers l'usine LSR (un transport sera fourni par Énergir pour les participants)
9 h 30	Arrivée à l'usine LSR située au 11201, boul. Henri-Bourassa Est à Montréal (les participants souhaitant s'y rendre directement sont priés d'arriver pour cette heure)
9 h 30 à 11 h 30	Présentation technique et visite de l'usine LSR (à noter que la visite du site se fera exclusivement à bord d'un véhicule et qu'aucun autre déplacement sur le site ne sera possible)
11 h 30	Départ de l'usine LSR vers le siège social d'Énergir (un transport sera fourni par Énergir pour les participants)
12 h	Arrivée au siège social d'Énergir

Énergir profite de l'occasion pour confirmer que seuls les représentants des intervenants suivants ont confirmé avoir un intérêt à participer à ladite visite : ACEFQ, ACIG, FCEI, ROEE et SÉ-AQLPA.

Quant au questionnement soulevé par SÉ-AQLPA à sa lettre datée du 3 février 2020 (C-SÉ-AQLPA-0036), Énergir précise qu'aucun appareil non intrinsèque (incluant les téléphones cellulaires et les appareils photographiques) ne sera permis tout au long de la visite de l'usine LSR; de tels appareils devant être laissés en consigne au préalable, le cas échéant.

Espérant le tout confirmer, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb